

<p style="text-align: center;">Rapport de la sous-commission du budget 2008 Dicastère de Monsieur Laurent Kurth</p>

Composition de la sous-commission

Madame Sylvia Morel (PRD)
Monsieur Jean-Charles Legrix (UDC)
Monsieur Didier Capit, rapporteur (SOC)

La sous-commission s'est réunie mardi 23 octobre 2007 de 9h00 à 12h00 en présence de :

Monsieur Laurent Kurth, conseiller communal
Madame Caroline Choulat, cheffe du service économique
Madame Ioana Niklaus, cheffe du service des ressources humaines
Monsieur Denis Clerc, architecte communal
Madame Fabienne Wicht, administratrice a.i. de la caisse de pensions
Madame Sylvène Aeschlimann, contrôle financier
Monsieur René Barbezat, chef du service financier

110 Conseil Communal

Une augmentation d'environ 40% est relevée sur le poste n°3051100-Assurance accident. Elle est notamment due aux éléments suivants :

- LAA : le montant du gain maximal assuré passe de CHF 106'800.- à CHF 126'000.- (idem pour le chômage, compte 110/3033100).
- LAA : la prime à charge de l'employeur passe de 0,242% à 0,385%.

Un groupe de travail au niveau du Canton œuvre sur le financement du tourisme neuchâtelois, ce qui devrait découler sur une nouvelle répartition des coûts pour 2009.

La subvention à Tourisme neuchâtelois a été déplacée sous le compte n°110-Conseil Communal. Laurent Kurth explique qu'il s'agit d'une rubrique où le budget est sous la décision du CC. Il a également été procédé aux déplacements d'autres subventions sous ce chiffre. Les commissaires comprennent bien cette volonté de regroupement, mais déplorent tous ces déplacements de rubrique qui empêchent une analyse des comptes à moyen terme.

130 Etat Civil

L'évolution des charges de cette rubrique au cours des dernières années est influencée par les paramètres suivants :

- partage de la direction du service avec Le Locle
- préparation du regroupement avec Le Locle (non-remplacements, délais de carence, etc.)
- regroupement avec Le Locle
- facturation d'éléments extraordinaires liés à l'installation au Locle sur le premier exercice loclois
- évolution des charges liées à Infostar (plateforme informatique de l'état-civil - indépendant du regroupement avec Le Locle)

150 Transport

Le Canton a communiqué une augmentation de la participation aux transports publics urbains et régionaux de CHF 300'000.- (5,5 %) par rapport au budget 2007, découlant d'une augmentation de 3,4 % du pot commun réparti entre l'ensemble des communes (50 % de la charge totale) et d'une légère modification de la répartition entre communes (points qualité calculés notamment en fonction du nombre d'habitants, du nombre de lignes et d'arrêts et de la fréquence de la desserte).

L'amortissement sous chiffre 331100 concerne la gare du Crêt-du-Locle.

600 Service Financier

Le budget 2008 du service par rapport à celui de 2007 prévoit une diminution des charges de 2,8 millions.

Le compte n°420100-Intérêts et placement à terme est en nette diminution; ceci est dû aux intérêts qui étaient facturés à l'EHMN avant la reprise des bâtiments de l'hôpital communal.

Un potentiel de 7,5 millions de gain est envisageable avec le passage de la moitié environ des terrains en droit de superficie à la vente en pleine propriété.

Les revenus de la péréquation financière sont en net recul; le chiffre budgété a été communiqué par le conseil d'Etat. Cette diminution est due à l'augmentation du coefficient fiscal d'une grande partie des communes et à l'augmentation des recettes des personnes morales à La Chaux-de-Fonds, de sorte que le recul devrait se poursuivre.

605 Caisse de pensions du personnel communal

L'administrateur Monsieur Santschi a été appelé à travailler dans le groupe de mise en place de la caisse unique. Cette dernière devrait voir le jour fin 2008. Mme Wicht a été nommée administratrice ad intérim dans l'attente de la caisse unique et en remplacement de Monsieur Santschi.

620 Ressources humaines

Mme Niklaus nous présente le programme de gestion de l'absentéisme. L'engagement du CC à mettre en œuvre ces mesures a permis de diminuer les primes APG de 1,25% à 0,9%.

Au niveau statistique, les chiffres 2006 montrent un taux d'absentéisme de 4,32%, ce qui représente 10 jours d'absence par année par collaborateur ou 30 personnes en permanence absentes, sans compter les absences de moins de 3 jours. Ceci représente un coût direct d'environ 1 million.

Les 2,5% de contribution de solidarité ne seront pas reconduits pour l'exercice 2008. Les retenues faites sur les salaires 2006 et 2007 ne seront ni rattrapées ni compensées.

Les effectifs du personnel sont en diminution, ils ont passé de 668 personnes, soit 549 postes en début 2007 à 651 personnes, soit 537 postes à mi-2007.

755 SUE Urbanisme

La réorganisation du service est terminée au niveau de l'urbanisme. Les délais des dossiers sont de nouveau dans le standard, soit en général entre 4 à 6 semaines. Le problème de l'allongement des délais ne dépend donc plus que du temps que prend le Canton pour rendre ces décisions et préavis, ainsi que de la loi cantonale qui définit les fêtes judiciaires pour les mises à l'enquête publique.

Le SUE travaille au regroupement de certaines compétences pour l'ensemble des Montagnes neuchâteloises, d'ici la deuxième moitié de 2008.

Le chiffre n°3311000-Amortissement patrimoine administratif est en nette diminution; ceci est dû à l'amortissement extraordinaire réalisé en 2006.

Les revenus de la SGA sont de 110'000.- dont la moitié payée par des prestations en nature figurant en charges. Ce montant n'apparaissait pas dans les comptes et budget précédents. Il a été ajouté pour des questions liées à la TVA.

Le budget des frais d'études a été augmenté de CHF 20'000.- afin de permettre une vision externe de certaines problématiques.

813 SUE Environnement

La restructuration de la partie environnement du service n'est pas encore stabilisée. Des discussions sont en cours pour la répartition des tâches Ville-Canton.

Le mandat de prestation avec SIM n'est pas encore clarifié et défini. Le compte n°323200 reprend les charges reprises par SIM augmentées de 1% pour la progression des salaires.

Le poste n°3129100 a augmenté afin de permettre l'audit pour le renouvellement du label de Cité de l'Energie.

La sous-commission financière remercie Monsieur le conseiller communal Laurent Kurth ainsi que les chef-fe-s de service pour leur disponibilité, les renseignements fournis ainsi que leur engagement en faveur de la collectivité.

Le rapporteur
Didier Capit